
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 6 JUILLET 2015

À une séance extraordinaire tenue le 6 juillet 2015, à 22 h 15, à l'emplacement habituel des réunions du conseil, étaient présents :

Mme France Hamel, mairesse suppléante
M. Denis Côté, conseiller, district numéro 1
Mme France Hamel, conseillère, district numéro 2
Mme Lise Lortie, conseillère, district numéro 3 (absente)
Mme Marie-Julie Cossette, conseillère, district numéro 4
M. Guy Marcotte, conseiller, district numéro 5
M. Louis Potvin, conseiller, district numéro 6

Sont également présents :

M. Robert Doré, directeur général et greffier
M^e Olivier Trudel, greffier adjoint

PROCÈS-VERBAL



OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 22 h 15, monsieur le maire Sylvain Juneau constate que le quorum est atteint et déclare que la séance est ouverte.



RVSAD-2015-8564

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT l'avis de convocation.

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme France Hamel, conseillère, district numéro 2

APPUYÉ PAR : M. Louis Potvin, conseiller, district numéro 6

ET RÉSOLU PAR : le conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

QUE l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 6 juillet 2015 soit accepté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité par les élus votants



CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC



PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC DU 7 JUILLET 2015



RVSAD-2015-8565

ORIENTATION DU CONSEIL – ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme France Hamel, conseillère, district numéro 2

APPUYÉ PAR : M. Denis Côté, conseiller, district numéro 1

ET RÉSOLU PAR : le conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

QUE le conseil est favorable à l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité



RVSAD-2015-8566

ORIENTATION DU CONSEIL – APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DES SÉANCES EXTRAORDINAIRES DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC TENUES LES 16 JUIN 2015 ET 25 JUIN 2015

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Louis Potvin, conseiller, district numéro 6

APPUYÉ PAR : M. Denis Côté, conseiller, district numéro 1

ET RÉSOLU PAR : le conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

QUE le conseil est favorable à l'approbation du procès-verbal des séances extraordinaires du conseil d'agglomération de Québec tenues les 16 juin 2015 et 25 juin 2015.

Adopté à l'unanimité



RVSAD-2015-8567

ORIENTATION DU CONSEIL – RÉOLUTION DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION NO AD2015-038

Affectation au domaine privé de la Ville des lots 1 023 369 et 2 615 194 du cadastre du Québec – Cession par la Ville du lot 2 615 194 dudit cadastre en faveur de Les Résidences Populaires de Québec inc. – Rétrocession par la Ville du lot 1 023 369 dudit cadastre en faveur de La Fabrique de la paroisse de Bon-Pasteur – Arrondissement de La Haute Saint-Charles

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Guy Marcotte, conseiller, district numéro 5

APPUYÉ PAR : Mme Marie-Julie Cossette, conseillère, district numéro 4

ET RÉSOLU PAR : le conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

QUE le conseil est favorable à la résolution no AD-2015-038 – Affectation au domaine privé de la Ville des lots 1 023 369 et 2 615 194 du cadastre du Québec – Cession par la Ville du lot 2 615 194 dudit cadastre en faveur de Les Résidences Populaires de Québec inc. – Rétrocession par la Ville du lot 1 023 369 dudit cadastre en faveur de La Fabrique de la paroisse de Bon-Pasteur – Arrondissement de La Haute Saint-Charles;

QUE le conseil donne au maire l'opportunité de voter à l'encontre de cette orientation si de nouveaux éléments ou informations surviennent après l'adoption de la présente résolution dans la mesure où ces derniers justifieraient de s'y opposer.

Adopté à l'unanimité



RVSAD-2015-8568

ORIENTATION DU CONSEIL – RÉOLUTION DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION NO AP2015-380

Autorisation pour le paiement d'un contrat de type Open relatif à des licences Microsoft, pour une période de 24 mois, pour l'amphithéâtre multifonctionnel de Québec (EQ-18)

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Marie-Julie Cossette, conseillère, district numéro 4

APPUYÉ PAR : Mme France Hamel, conseillère, district numéro 2

ET RÉSOLU PAR : le conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

QUE le conseil est favorable à la résolution no AP2015-380 – Autorisation pour le paiement d'un contrat de type Open relatif à des licences Microsoft, pour une période de 24 mois, pour l'amphithéâtre multifonctionnel de Québec) (EQ-18);

QUE le conseil donne au maire l'opportunité de voter à l'encontre de cette orientation si de nouveaux éléments ou informations surviennent après l'adoption de la présente résolution dans la mesure où ces derniers justifieraient de s'y opposer.

Adopté à l'unanimité



RVSAD-2015-8569

ORIENTATION DU CONSEIL – RÉOLUTION DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION NO AP2015-389

Avenant 2 au contrat intervenu le 15 avril 2011 entre la Ville de Québec et Société V.I.A. inc., relatif à l'exploitation du centre de tri des matières recyclables (dossier 42955)

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Denis Côté, conseiller, district numéro 1

APPUYÉ PAR : M. Louis Potvin, conseiller, district numéro 6

ET RÉSOLU PAR : le conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

QUE le conseil est favorable à la résolution no AP2015-389 – Avenant 2 au contrat intervenu le 15 avril 2011 entre la Ville de Québec et Société V.I.A. inc., relatif à l'exploitation du centre de tri des matières recyclables (dossier 42955);

QUE le conseil donne au maire l'opportunité de voter à l'encontre de cette orientation si de nouveaux éléments ou informations surviennent après l'adoption de la présente résolution dans la mesure où ces derniers justifieraient de s'y opposer.

Adopté à l'unanimité



RVSAD-2015-8570

ORIENTATION DU CONSEIL – RÉOLUTION DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION NO AP2015-395

Adjudication d'un contrat en vue de la fourniture et de la livraison de cartouches d'encre d'imprimantes laser, d'imprimantes à jet d'encre et de télécopieurs pour une période de trois ans (VQ-47563)

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Marie-Julie Cossette, conseillère, district numéro 4
APPUYÉ PAR : M. Guy Marcotte, conseiller, district numéro 5
ET RÉSOLU PAR : le conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

QUE le conseil est favorable à la résolution no AP2015-395 – Adjudication d'un contrat en vue de la fourniture et de la livraison de cartouches d'encre d'imprimantes laser, d'imprimantes à jet d'encre et de télécopieurs pour une période de trois ans (VQ-47563);

QUE le conseil donne au maire l'opportunité de voter à l'encontre de cette orientation si de nouveaux éléments ou informations surviennent après l'adoption de la présente résolution dans la mesure où ces derniers justifieraient de s'y opposer.

Adopté à l'unanimité



RVSAD-2015-8571

ORIENTATION DU CONSEIL – RÉOLUTION DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION NO AP2015-402

Adjudication d'un contrat pour l'acquisition d'un camion plate-forme/échelle élévatrice à bras articulé de 40,84 mètres, PNBV 38 465 kg (dossier 47545)

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme France Hamel, conseillère, district numéro 2
APPUYÉ PAR : M. Louis Potvin, conseiller, district numéro 6
ET RÉSOLU PAR : le conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

QUE le conseil est favorable à la résolution no AP2015-402 – Adjudication d'un contrat pour l'acquisition d'un camion plate-forme/échelle élévatrice à bras articulé de 40,84 mètres, PNBV 38 465 kg (dossier 47545);

QUE le conseil donne au maire l'opportunité de voter à l'encontre de cette orientation si de nouveaux éléments ou informations surviennent après l'adoption de la présente résolution dans la mesure où ces derniers justifieraient de s'y opposer.

Adopté à l'unanimité



RVSAD-2015-8572

ORIENTATION DU CONSEIL – RÉOLUTION DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION NO AP2015-415

Adjudication de contrats pour le service de réparation de véhicules légers (VQ-47566)

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Denis Côté, conseiller, district numéro 1
APPUYÉ PAR : M. Guy Marcotte, conseiller, district numéro 5
ET RÉSOLU PAR : le conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

QUE le conseil est favorable à la résolution no AP2015-415 – Adjudication de contrats pour le service de réparation de véhicules légers (VQ-47566);

QUE le conseil donne au maire l'opportunité de voter à l'encontre de cette orientation si de nouveaux éléments ou informations surviennent après l'adoption de la présente résolution dans la mesure où ces derniers justifieraient de s'y opposer.

Adopté à l'unanimité



RVSAD-2015-8573

**ORIENTATION DU CONSEIL – RÉOLUTION DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION
NO AP2015-427**

Adjudication d'un contrat en vue de la mise à niveau du système de contrôle distribué (Foxboro) pour la gestion des fours de l'incinérateur (dossier 47737)

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Louis Potvin, conseiller, district numéro 6

APPUYÉ PAR : M. Denis Côté, conseiller, district numéro 1

ET RÉSOLU PAR : le conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

QUE le conseil est favorable à la résolution no AP2015-427 – Adjudication d'un contrat en vue de la mise à niveau du système de contrôle distribué (Foxboro) pour la gestion des fours de l'incinérateur (dossier 47737);

QUE le conseil donne au maire l'opportunité de voter à l'encontre de cette orientation si de nouveaux éléments ou informations surviennent après l'adoption de la présente résolution dans la mesure où ces derniers justifieraient de s'y opposer.

Adopté à l'unanimité



RVSAD-2015-8574

**ORIENTATION DU CONSEIL – RÉOLUTION DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION
NO AP2015-437**

Adjudication d'un contrat en vue de l'acquisition d'unités de stockage (VQ-47334)

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Marie-Julie Cossette, conseillère, district numéro 4

APPUYÉ PAR : M. Denis Côté, conseiller, district numéro 1

ET RÉSOLU PAR : le conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

QUE le conseil est favorable à la résolution no AP2015-437 – Adjudication d'un contrat en vue de l'acquisition d'unités de stockage (VQ-47334);

QUE le conseil donne au maire l'opportunité de voter à l'encontre de cette orientation si de nouveaux éléments ou informations surviennent après l'adoption de la présente résolution dans la mesure où ces derniers justifieraient de s'y opposer.

Adopté à l'unanimité



RVSAD-2015-8575

**ORIENTATION DU CONSEIL – RÉOLUTION DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION
NO AP2015-445**

Adjudication d'un contrat en vue de l'achat de potences elliptiques en aluminium (VQ-47596)

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Louis Potvin, conseiller, district numéro 6

APPUYÉ PAR : M. Guy Marcotte, conseiller, district numéro 5

ET RÉSOLU PAR : le conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

QUE le conseil est favorable à la résolution no AP2015-445 – Adjudication d'un contrat en vue de l'achat de potences elliptiques en aluminium (VQ-47596);

QUE le conseil donne au maire l'opportunité de voter à l'encontre de cette orientation si de nouveaux éléments ou informations surviennent après l'adoption de la présente résolution dans la mesure où ces derniers justifieraient de s'y opposer.

Adopté à l'unanimité



RVSAD-2015-8576

**ORIENTATION DU CONSEIL – RÉOLUTION DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION
NO AP2015-447**

Adjudication de contrats en vue de travaux de soudure pour la Ville de Québec (VQ-47477)

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Guy Marcotte, conseiller, district numéro 5

APPUYÉ PAR : M. Denis Côté, conseiller, district numéro 1

ET RÉSOLU PAR : le conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

QUE le conseil est favorable à la résolution no AP2015-447 – Adjudication de contrats en vue de travaux de soudure pour la Ville de Québec (VQ-47477);

QUE le conseil donne au maire l'opportunité de voter à l'encontre de cette orientation si de nouveaux éléments ou informations surviennent après l'adoption de la présente résolution dans la mesure où ces derniers justifieraient de s'y opposer.

Adopté à l'unanimité



RVSAD-2015-8577

ORIENTATION DU CONSEIL – RÉOLUTION DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION NO AP2015-449

Adjudication d'un contrat pour des travaux d'entrepreneur en ventilation (VQ-47251)

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme France Hamel, conseillère, district numéro 2

APPUYÉ PAR : M. Guy Marcotte, conseiller, district numéro 5

ET RÉSOLU PAR : le conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

QUE le conseil est favorable à la résolution no AP2015-449 – Adjudication d'un contrat pour des travaux d'entrepreneur en ventilation (VQ-47251);

QUE le conseil donne au maire l'opportunité de voter à l'encontre de cette orientation si de nouveaux éléments ou informations surviennent après l'adoption de la présente résolution dans la mesure où ces derniers justifieraient de s'y opposer.

Adopté à l'unanimité



RVSAD-2015-8578

ORIENTATION DU CONSEIL – RÉOLUTION DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION NO AP2015-456

Adjudication d'un contrat pour l'acquisition et l'implantation d'une solution de répartition assistée par ordinateur (RAO) – Centre 9-1-1 (VQ-46868)

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Denis Côté, conseiller, district numéro 1

APPUYÉ PAR : M. Guy Marcotte, conseiller, district numéro 5

ET RÉSOLU PAR : le conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

QUE le conseil est favorable à la résolution no AP2015-456 – Adjudication d'un contrat pour l'acquisition et l'implantation d'une solution de répartition assistée par ordinateur (RAO) – Centre 9-1-1 (VQ-46868);

QUE le conseil donne au maire l'opportunité de voter à l'encontre de cette orientation si de nouveaux éléments ou informations surviennent après l'adoption de la présente résolution dans la mesure où ces derniers justifieraient de s'y opposer.

Adopté à l'unanimité



RVSAD-2015-8579

ORIENTATION DU CONSEIL – RÉOLUTION DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION NO AP2015-459

Adhésion de la Ville de Québec à l'entente contractuelle conjointe du Centre de services partagés du Québec et de l'Union des municipalités du Québec (dossier 47767)

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Louis Potvin, conseiller, district numéro 6

APPUYÉ PAR : M. Denis Côté, conseiller, district numéro 1

ET RÉSOLU PAR : le conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

QUE le conseil est favorable à la résolution no AP2015-459 – Adhésion de la Ville de Québec à l'entente contractuelle conjointe du Centre de services partagés du Québec et de l'Union des municipalités du Québec (dossier 47767);

QUE le conseil donne au maire l'opportunité de voter à l'encontre de cette orientation si de nouveaux éléments ou informations surviennent après l'adoption de la présente résolution dans la mesure où ces derniers justifieraient de s'y opposer.

Adopté à l'unanimité



RVSAD-2015-8580

**ORIENTATION DU CONSEIL – RÉOLUTION DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION
NO AP2015-462**

**Formation de comités de sélection pour l'adjudication de contrats de services
professionnels**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Denis Côté, conseiller, district numéro 1

APPUYÉ PAR : M. Guy Marcotte, conseiller, district numéro 5

ET RÉSOLU PAR : le conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

QUE le conseil est favorable à la résolution no AP2015-462 – Formation de comités de sélection pour l'adjudication de contrats de services professionnels;

QUE le conseil donne au maire l'opportunité de voter à l'encontre de cette orientation si de nouveaux éléments ou informations surviennent après l'adoption de la présente résolution dans la mesure où ces derniers justifieraient de s'y opposer.

Adopté à l'unanimité



RVSAD-2015-8581

**ORIENTATION DU CONSEIL – RÉOLUTION DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION
NO AP2015-474**

**Renouvellement des contrats de soutien du logiciel Business Objects
(dossier 42209)**

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Marie-Julie Cossette, conseillère, district numéro 4

APPUYÉ PAR : Mme France Hamel, conseillère, district numéro 2

ET RÉSOLU PAR : le conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

QUE le conseil est favorable à la résolution no AP2015-474 – Renouvellement des contrats de soutien du logiciel Business Objects (dossier 42209);

QUE le conseil donne au maire l'opportunité de voter à l'encontre de cette orientation si de nouveaux éléments ou informations surviennent après l'adoption de la présente résolution dans la mesure où ces derniers justifieraient de s'y opposer.

Adopté à l'unanimité



RVSAD-2015-8582

**ORIENTATION DU CONSEIL – RÉOLUTION DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION
NO AP2015-480**

**Autorisation de paiement d'honoraires professionnels juridiques dans le cadre
de la réorganisation du Service de protection contre l'incendie (dossier 43928)**

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme France Hamel, conseillère, district numéro 2

APPUYÉ PAR : M. Denis Côté, conseiller, district numéro 1

ET RÉSOLU PAR : le conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

QUE le conseil est favorable à la résolution no AP2015-480 – Autorisation de paiement d'honoraires professionnels juridiques dans le cadre de la réorganisation du Service de protection contre l'incendie (dossier 43928);

QUE le conseil donne au maire l'opportunité de voter à l'encontre de cette orientation si de nouveaux éléments ou informations surviennent après l'adoption de la présente résolution dans la mesure où ces derniers justifieraient de s'y opposer.

Adopté à l'unanimité



RVSAD-2015-8583

**ORIENTATION DU CONSEIL – RÉOLUTION DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION
NO AP2015-487**

**Ratification du mandat confié à Morency société d'avocats afin de représenter la
Ville de Québec pour les comparutions de détenus les samedis et les jours
fériés, n.d. 07-102 (185) (dossier 46154)**

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme France Hamel, conseillère, district numéro 2

APPUYÉ PAR : M. Louis Potvin, conseiller, district numéro 6

ET RÉSOLU PAR : le conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

QUE le conseil est favorable à la résolution no AP2015-487 – Ratification du mandat confié à Morency société d'avocats afin de représenter la Ville de Québec pour les comparutions de détenus les samedis et les jours fériés, n.d. 07-102 (185) (dossier 46154);

QUE le conseil donne au maire l'opportunité de voter à l'encontre de cette orientation si de nouveaux éléments ou informations surviennent après l'adoption de la présente résolution dans la mesure où ces derniers justifieraient de s'y opposer.

Adopté à l'unanimité



RVSAD-2015-8584

ORIENTATION DU CONSEIL – RÉSOLUTION DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION NO AP2015-488

Renouvellement des contrats pour l'acquisition, sur demande, d'ordinateurs de table, d'ordinateurs portatifs et d'autres équipements normalisés (dossier 45727)

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Guy Marcotte, conseiller, district numéro 5

APPUYÉ PAR : M. Denis Côté, conseiller, district numéro 1

ET RÉSOLU PAR : le conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

QUE le conseil est favorable à la résolution no AP2015-488 – Renouvellement des contrats pour l'acquisition, sur demande, d'ordinateurs de table, d'ordinateurs portatifs et d'autres équipements normalisés (dossier 45727);

QUE le conseil donne au maire l'opportunité de voter à l'encontre de cette orientation si de nouveaux éléments ou informations surviennent après l'adoption de la présente résolution dans la mesure où ces derniers justifieraient de s'y opposer.

Adopté à l'unanimité



RVSAD-2015-8585

ORIENTATION DU CONSEIL – RÉSOLUTION DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION NO AP2015-489

Ratification du mandat confié à Me André Lepage, de la firme BCF Avocats d'affaires, dans le dossier Syndicat des employés manuels contre la Ville de Québec et Régis Labeaume 07-102 (206) (dossier 46559)

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Denis Côté, conseiller, district numéro 1

APPUYÉ PAR : M. Guy Marcotte, conseiller, district numéro 5

ET RÉSOLU PAR : le conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

QUE le conseil est favorable à la résolution no AP2015-489 – Ratification du mandat confié à Me André Lepage, de la firme BCF Avocats d'affaires, dans le dossier Syndicat des employés manuels contre la Ville de Québec et Régis Labeaume 07-102 (206) (dossier 46559);

QUE le conseil donne au maire l'opportunité de voter à l'encontre de cette orientation si de nouveaux éléments ou informations surviennent après l'adoption de la présente résolution dans la mesure où ces derniers justifieraient de s'y opposer.

Adopté à l'unanimité



RVSAD-2015-8586

ORIENTATION DU CONSEIL – RÉSOLUTION DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION NO AP2015-493

Conclusion de l'amendement no 1 à l'entente cadre intervenue le 17 décembre 2014 entre la Ville de Québec et l'Université de Montréal (Laboratoire de cyberjustice), relativement au projet de Cour numérique – SG130044A (47106)

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme France Hamel, conseillère, district numéro 2

APPUYÉ PAR : M. Guy Marcotte, conseiller, district numéro 5

ET RÉSOLU PAR : le conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

QUE le conseil est favorable à la résolution no AP2015-493 – Conclusion de l'amendement no 1 à l'entente cadre intervenue le 17 décembre 2014 entre la Ville de Québec et l'Université de Montréal (Laboratoire de cyberjustice), relativement au projet de Cour numérique – SG130044A (47106);

QUE le conseil donne au maire l'opportunité de voter à l'encontre de cette orientation si de nouveaux éléments ou informations surviennent après l'adoption de la présente résolution dans la mesure où ces derniers justifieraient de s'y opposer.

Adopté à l'unanimité



RVSAD-2015-8587

ORIENTATION DU CONSEIL – RÉOLUTION DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION NO AP2015-494

Adjudication d'un contrat en vue de la fourniture de divers produits de quincaillerie pour le parc véhiculaire (VQ-47511)

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Guy Marcotte, conseiller, district numéro 5
APPUYÉ PAR : M. Louis Potvin, conseiller, district numéro 6
ET RÉSOLU PAR : le conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

QUE le conseil est favorable à la résolution no AP2015-494 – Adjudication d'un contrat en vue de la fourniture de divers produits de quincaillerie pour le parc véhiculaire (VQ-47511);

QUE le conseil donne au maire l'opportunité de voter à l'encontre de cette orientation si de nouveaux éléments ou informations surviennent après l'adoption de la présente résolution dans la mesure où ces derniers justifieraient de s'y opposer.

Adopté à l'unanimité



RVSAD-2015-8588

ORIENTATION DU CONSEIL – RÉOLUTION DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION NO AP2015-496

Entente entre la Ville de Québec et André Verreault, producteur de spectacles relativement au versement d'une somme pour la conception et la coordination des animations extérieures entourant l'inauguration de l'amphithéâtre multifonctionnel de Québec du 3 au 7 septembre 2015 (dossier 47798)

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Denis Côté, conseiller, district numéro 1
APPUYÉ PAR : M. Louis Potvin, conseiller, district numéro 6
ET RÉSOLU PAR : le conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

QUE le conseil est favorable à la résolution no AP2015-496 – Entente entre la Ville de Québec et André Verreault, producteur de spectacles relativement au versement d'une somme pour la conception et la coordination des animations extérieures entourant l'inauguration de l'amphithéâtre multifonctionnel de Québec du 3 au 7 septembre 2015 (dossier 47798);

QUE le conseil donne au maire l'opportunité de voter à l'encontre de cette orientation si de nouveaux éléments ou informations surviennent après l'adoption de la présente résolution dans la mesure où ces derniers justifieraient de s'y opposer.

Adopté à l'unanimité



RVSAD-2015-8589

ORIENTATION DU CONSEIL – RÉOLUTION DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION NO AP2015-515

Formation de comités de sélection pour l'adjudication de contrats de services professionnels

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme France Hamel, conseillère, district numéro 2
APPUYÉ PAR : Mme Marie-Julie Cossette, conseillère, district numéro 4
ET RÉSOLU PAR : le conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

QUE le conseil est favorable à la résolution no AP2015-515 – Formation de comités de sélection pour l'adjudication de contrats de services professionnels;

QUE le conseil donne au maire l'opportunité de voter à l'encontre de cette orientation si de nouveaux éléments ou informations surviennent après l'adoption de la présente résolution dans la mesure où ces derniers justifieraient de s'y opposer.

Adopté à l'unanimité



RVSAD-2015-8590

ORIENTATION DU CONSEIL – RÉOLUTION DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION NO DE2015-056

Entente entre la Ville de Québec et la Corporation de développement économique communautaire de Québec, relativement au versement d'une subvention

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Marie-Julie Cossette, conseillère, district numéro 4

APPUYÉ PAR : M. Louis Potvin, conseiller, district numéro 6

ET RÉSOLU PAR : le conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

QUE le conseil est favorable à la résolution no DE2015-056 – Entente entre la Ville de Québec et la Corporation de développement économique communautaire de Québec, relativement au versement d'une subvention;

QUE le conseil donne au maire l'opportunité de voter à l'encontre de cette orientation si de nouveaux éléments ou informations surviennent après l'adoption de la présente résolution dans la mesure où ces derniers justifieraient de s'y opposer.

Adopté à l'unanimité



RVSAD-2015-8591

ORIENTATION DU CONSEIL – RÉOLUTION DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION NO DE2015-081

Entente entre la Ville de Québec et le Carnaval de Québec inc., relativement au versement d'une subvention pour la réalisation du projet Plan de développement stratégique, dans le cadre de la Stratégie de développement économique

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme France Hamel, conseillère, district numéro 2

APPUYÉ PAR : M. Guy Marcotte, conseiller, district numéro 5

ET RÉSOLU PAR : le conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

QUE le conseil est favorable à la résolution no DE2015-081 – Entente entre la Ville de Québec et le Carnaval de Québec inc., relativement au versement d'une subvention pour la réalisation du projet Plan de développement stratégique, dans le cadre de la Stratégie de développement économique;

QUE le conseil donne au maire l'opportunité de voter à l'encontre de cette orientation si de nouveaux éléments ou informations surviennent après l'adoption de la présente résolution dans la mesure où ces derniers justifieraient de s'y opposer.

Adopté à l'unanimité



RVSAD-2015-8592

ORIENTATION DU CONSEIL – RÉOLUTION DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION NO DE2015-082

Confirmation de la fin de l'entente entre la Ville de Québec et le Centre local de développement de Québec, intervenue le 7 janvier 2013, relative au rôle, aux mandats et aux responsabilités que la Ville de Québec avait confiés au Centre local de développement de Québec en matière de développement local ainsi qu'aux conditions de leur exercice

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Guy Marcotte, conseiller, district numéro 5

APPUYÉ PAR : M. Denis Côté, conseiller, district numéro 1

ET RÉSOLU PAR : le conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

QUE le conseil est favorable à la résolution no DE2015-082 – Confirmation de la fin de l'entente entre la Ville de Québec et le Centre local de développement de Québec, intervenue le 7 janvier 2013, relative au rôle, aux mandats et aux responsabilités que la Ville de Québec avait confiés au Centre local de développement de Québec en matière de développement local ainsi qu'aux conditions de leur exercice;

QUE le conseil donne au maire l'opportunité de voter à l'encontre de cette orientation si de nouveaux éléments ou informations surviennent après l'adoption de la présente résolution dans la mesure où ces derniers justifieraient de s'y opposer.

Adopté à l'unanimité



RVSAD-2015-8593

ORIENTATION DU CONSEIL – RÉOLUTION DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION NO DE2015-086

Modification au Programme d'aide à la certification LEED des projets immobiliers dans les espaces d'innovation Michelet et D'Estimauville

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Denis Côté, conseiller, district numéro 1

APPUYÉ PAR : M. Louis Potvin, conseiller, district numéro 6

ET RÉSOLU PAR : le conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

QUE le conseil est favorable à la résolution no DE2015-086 – Modification au Programme d'aide à la certification LEED des projets immobiliers dans les espaces d'innovation Michelet et D'Estimauville;

QUE le conseil donne au maire l'opportunité de voter à l'encontre de cette orientation si de nouveaux éléments ou informations surviennent après l'adoption de la présente résolution dans la mesure où ces derniers justifieraient de s'y opposer.

Adopté à l'unanimité



RVSAD-2015-8594

ORIENTATION DU CONSEIL – RÉOLUTION DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION NO DE2015-099

Acquisition à des fins municipales du lot 1 664 999 du cadastre du Québec – Anneau de glace Gaétan-Boucher – Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Marie-Julie Cossette, conseillère, district numéro 4

APPUYÉ PAR : Mme France Hamel, conseillère, district numéro 2

ET RÉSOLU PAR : le conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

QUE le conseil est favorable à la résolution no DE2015-099 – Acquisition à des fins municipales du lot 1 664 999 du cadastre du Québec – Anneau de glace Gaétan-Boucher – Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge;

QUE le conseil donne au maire l'opportunité de voter à l'encontre de cette orientation si de nouveaux éléments ou informations surviennent après l'adoption de la présente résolution dans la mesure où ces derniers justifieraient de s'y opposer.

Adopté à l'unanimité



RVSAD-2015-8595

ORIENTATION DU CONSEIL – RÉOLUTION DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION NO DT2015-054

Entente entre la Ville de Québec et le Festival d'été international de Québec inc., relativement au versement d'une subvention dans le cadre de la tenue de l'événement Festival d'été de Québec en 2015

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Marie-Julie Cossette, conseillère, district numéro 4

APPUYÉ PAR : M. Louis Potvin, conseiller, district numéro 6

ET RÉSOLU PAR : le conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

QUE le conseil est favorable à la résolution no DT2015-054 – Entente entre la Ville de Québec et le Festival d'été international de Québec inc., relativement au versement d'une subvention dans le cadre de la tenue de l'événement Festival d'été de Québec en 2015;

QUE le conseil donne au maire l'opportunité de voter à l'encontre de cette orientation si de nouveaux éléments ou informations surviennent après l'adoption de la présente résolution dans la mesure où ces derniers justifieraient de s'y opposer.

Adopté à l'unanimité



RVSAD-2015-8596

**ORIENTATION DU CONSEIL – RÉOLUTION DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION
NO DT2015-086**

Entente entre la Ville de Québec et la Corporation des fêtes historiques de Québec, relativement au versement d'une subvention dans le cadre de la tenue de l'événement Fêtes de la Nouvelle-France en 2015

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Guy Marcotte, conseiller, district numéro 5

APPUYÉ PAR : M. Louis Potvin, conseiller, district numéro 6

ET RÉSOLU PAR : le conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

QUE le conseil est favorable à la résolution no DT2015-086 – Entente entre la Ville de Québec et la Corporation des fêtes historiques de Québec, relativement au versement d'une subvention dans le cadre de la tenue de l'événement Fêtes de la Nouvelle-France en 2015;

QUE le conseil donne au maire l'opportunité de voter à l'encontre de cette orientation si de nouveaux éléments ou informations surviennent après l'adoption de la présente résolution dans la mesure où ces derniers justifieraient de s'y opposer.

Adopté à l'unanimité



RVSAD-2015-8597

**ORIENTATION DU CONSEIL – RÉOLUTION DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION
NO EX2015-086**

Appropriation de revenus additionnels aux budgets des fêtes d'ouverture de l'amphithéâtre multifonctionnel de Québec

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Denis Côté, conseiller, district numéro 1

APPUYÉ PAR : M. Guy Marcotte, conseiller, district numéro 5

ET RÉSOLU PAR : le conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

QUE le conseil est favorable à la résolution no EX2015-086 – Appropriation de revenus additionnels aux budgets des fêtes d'ouverture de l'amphithéâtre multifonctionnel de Québec;

QUE le conseil donne au maire l'opportunité de voter à l'encontre de cette orientation si de nouveaux éléments ou informations surviennent après l'adoption de la présente résolution dans la mesure où ces derniers justifieraient de s'y opposer.

Adopté à l'unanimité



RVSAD-2015-8598

**ORIENTATION DU CONSEIL – RÉOLUTION DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION
NO FN2015-022**

Prise d'acte du rapport de la trésorière déterminant les conclusions d'un emprunt par obligations d'un montant de 75 000 000 \$, daté du 7 juillet 2015, dont l'adjudication a été effectuée le 22 juin 2015

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme France Hamel, conseillère, district numéro 2

APPUYÉ PAR : M. Denis Côté, conseiller, district numéro 1

ET RÉSOLU PAR : le conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

QUE le conseil est favorable à la résolution no FN2015-022 – Prise d'acte du rapport de la trésorière déterminant les conclusions d'un emprunt par obligations d'un montant de 75 000 000 \$, daté du 7 juillet 2015, dont l'adjudication a été effectuée le 22 juin 2015;

QUE le conseil donne au maire l'opportunité de voter à l'encontre de cette orientation si de nouveaux éléments ou informations surviennent après l'adoption de la présente résolution dans la mesure où ces derniers justifieraient de s'y opposer.

Adopté à l'unanimité



RVSAD-2015-8599

**ORIENTATION DU CONSEIL – RÉOLUTION DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION
NO GI2015-027**

**Affectation au domaine privé de la Ville d'un immeuble désigné comme étant
trois parties du lot 427 du cadastre de la paroisse de Saint-Tite, circonscription
foncière de Montmorency – Vente de cet immeuble**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Louis Potvin, conseiller, district numéro 6

APPUYÉ PAR : M. Denis Côté, conseiller, district numéro 1

ET RÉSOLU PAR : le conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

QUE le conseil est favorable à la résolution no GI2015-027 – Affectation au domaine
privé de la Ville d'un immeuble désigné comme étant trois parties du lot 427 du
cadastre de la paroisse de Saint-Tite, circonscription foncière de Montmorency –
Vente de cet immeuble;

QUE le conseil donne au maire l'opportunité de voter à l'encontre de cette orientation
si de nouveaux éléments ou informations surviennent après l'adoption de la présente
résolution dans la mesure où ces derniers justifieraient de s'y opposer.

Adopté à l'unanimité



RVSAD-2015-8600

**ORIENTATION DU CONSEIL – RÉOLUTION DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION
NO GI2015-033**

**Affectation au domaine privé de la Ville d'une partie du lot 1 034 599 du cadastre
du Québec – Échange de terrains sans soulte d'une partie du lot 1 034 599
contre une partie du lot 1 034 712 dudit cadastre – Arrondissement de
Charlesbourg**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Guy Marcotte, conseiller, district numéro 5

APPUYÉ PAR : Mme Marie-Julie Cossette, conseillère, district numéro 4

ET RÉSOLU PAR : le conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

QUE le conseil est favorable à la résolution no GI2015-033 – Affectation au domaine
privé de la Ville d'une partie du lot 1 034 599 du cadastre du Québec - Échange de
terrains sans soulte d'une partie du lot 1 034 599 contre une partie du lot 1 034 712
dudit cadastre – Arrondissement de Charlesbourg;

QUE le conseil donne au maire l'opportunité de voter à l'encontre de cette orientation
si de nouveaux éléments ou informations surviennent après l'adoption de la présente
résolution dans la mesure où ces derniers justifieraient de s'y opposer.

Adopté à l'unanimité



RVSAD-2015-8601

**ORIENTATION DU CONSEIL – RÉOLUTION DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION
NO GI2015-035**

**Acquisition d'une partie des lots 2 151 488, 2 151 489 et 2 151 492 du cadastre
du Québec, requise dans le cadre de l'aménagement du parc naturel du Mont-
Bélair – Arrondissement de la Haute-Saint-Charles**

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme France Hamel, conseillère, district numéro 2

APPUYÉ PAR : Mme Marie-Julie Cossette, conseillère, district numéro 4

ET RÉSOLU PAR : le conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

QUE le conseil est favorable à la résolution no GI2015-035 – Acquisition d'une partie
des lots 2 151 488, 2 151 489 et 2 151 492 du cadastre du Québec, requise dans le
cadre de l'aménagement du parc naturel du Mont-Bélair – Arrondissement de la
Haute-Saint-Charles;

QUE le conseil donne au maire l'opportunité de voter à l'encontre de cette orientation
si de nouveaux éléments ou informations surviennent après l'adoption de la présente
résolution dans la mesure où ces derniers justifieraient de s'y opposer.

Adopté à l'unanimité



RVSAD-2015-8602

ORIENTATION DU CONSEIL – RÉOLUTION DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION NO OT2015-006

Entente avec le Conseil de la culture de la région de Québec pour l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie marketing dédiée à l'offre de spectacles de la région de Québec

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Marie-Julie Cossette, conseillère, district numéro 4

APPUYÉ PAR : M. Louis Potvin, conseiller, district numéro 6

ET RÉSOLU PAR : le conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

QUE le conseil est favorable à la résolution no OT2015-006 – Entente avec le Conseil de la culture de la région de Québec pour l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie marketing dédiée à l'offre de spectacles de la région de Québec;

QUE le conseil donne au maire l'opportunité de voter à l'encontre de cette orientation si de nouveaux éléments ou informations surviennent après l'adoption de la présente résolution dans la mesure où ces derniers justifieraient de s'y opposer.

Adopté à l'unanimité



RVSAD-2015-8603

ORIENTATION DU CONSEIL – RÉOLUTION DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION NO PC2015-045

Mandat de la Commission consultative sur le schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Québec

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Louis Potvin, conseiller, district numéro 6

APPUYÉ PAR : M. Denis Côté, conseiller, district numéro 1

ET RÉSOLU PAR : le conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

QUE le conseil est favorable à la résolution no PC2015-045 – Mandat de la Commission consultative sur le schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Québec;

QUE le conseil donne au maire l'opportunité de voter à l'encontre de cette orientation si de nouveaux éléments ou informations surviennent après l'adoption de la présente résolution dans la mesure où ces derniers justifieraient de s'y opposer.

Adopté à l'unanimité



RVSAD-2015-8604

ORIENTATION DU CONSEIL – RÉOLUTION DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION NO PC2015-050

Approbation du Règlement no REGVSAD-2015-427 modifiant le Règlement de zonage no 480-85 afin de permettre spécifiquement l'usage « production de cannabis à des fins médicales » et d'y prévoir des normes d'encadrement de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, aux fins de la délivrance du certificat de conformité aux objectifs du schéma d'aménagement de l'ancienne Communauté urbaine de Québec

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Denis Côté, conseiller, district numéro 1

APPUYÉ PAR : M. Guy Marcotte, conseiller, district numéro 5

ET RÉSOLU PAR : le conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

QUE le conseil est favorable à la résolution no PC2015-050 – Approbation du Règlement no REGVSAD-2015-427 modifiant le Règlement de zonage no 480-85 afin de permettre spécifiquement l'usage « production de cannabis à des fins médicales » et d'y prévoir des normes d'encadrement de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, aux fins de la délivrance du certificat de conformité aux objectifs du schéma d'aménagement de l'ancienne Communauté urbaine de Québec;

QUE le conseil donne au maire l'opportunité de voter à l'encontre de cette orientation si de nouveaux éléments ou informations surviennent après l'adoption de la présente résolution dans la mesure où ces derniers justifieraient de s'y opposer.

Adopté à l'unanimité



RVSAD-2015-8605

**ORIENTATION DU CONSEIL – RÉOLUTION DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION
NO PC2015-052**

Approbation du Règlement no REGVSAD-2015-444 modifiant le Règlement de lotissement no 481-85 afin d'établir des dispositions particulières dans la zone RC-13 de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, aux fins de la délivrance du certificat de conformité aux objectifs du schéma d'aménagement de l'ancienne Communauté urbaine de Québec

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme France Hamel, conseillère, district numéro 2

APPUYÉ PAR : M. Guy Marcotte, conseiller, district numéro 5

ET RÉSOLU PAR : le conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

QUE le conseil est favorable à la résolution no PC2015-052 – Approbation du Règlement no REGVSAD-2015-444 modifiant le Règlement de lotissement no 481-85 afin d'établir des dispositions particulières dans la zone RC-13 de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, aux fins de la délivrance du certificat de conformité aux objectifs du schéma d'aménagement de l'ancienne Communauté urbaine de Québec;

QUE le conseil donne au maire l'opportunité de voter à l'encontre de cette orientation si de nouveaux éléments ou informations surviennent après l'adoption de la présente résolution dans la mesure où ces derniers justifieraient de s'y opposer.

Adopté à l'unanimité



RVSAD-2015-8606

**ORIENTATION DU CONSEIL – RÉOLUTION DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION
NO RH2015-447**

Approbation de la lettre d'entente intervenue entre la Ville de Québec et le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Québec (FISA), relativement à l'annexe J de la convention collective

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme France Hamel, conseillère, district numéro 2

APPUYÉ PAR : M. Louis Potvin, conseiller, district numéro 6

ET RÉSOLU PAR : le conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

QUE le conseil est favorable à la résolution no RH2015-447 – Approbation de la lettre d'entente intervenue entre la Ville de Québec et le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Québec (FISA), relativement à l'annexe J de la convention collective;

QUE le conseil donne au maire l'opportunité de voter à l'encontre de cette orientation si de nouveaux éléments ou informations surviennent après l'adoption de la présente résolution dans la mesure où ces derniers justifieraient de s'y opposer.

Adopté à l'unanimité



RVSAD-2015-8607

**ORIENTATION DU CONSEIL – RÉOLUTION DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION
NO RH2015-543**

Approbation du renouvellement de la convention collective entre la Ville de Québec et la Fraternité des policiers et policières de la Ville de Québec 2015-2018

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Denis Côté, conseiller, district numéro 1

APPUYÉ PAR : M. Guy Marcotte, conseiller, district numéro 5

ET RÉSOLU PAR : le conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

QUE le conseil est favorable à la résolution no RH2015-543 – Approbation du renouvellement de la convention collective entre la Ville de Québec et la Fraternité des policiers et policières de la Ville de Québec 2015-2018;

QUE le conseil donne au maire l'opportunité de voter à l'encontre de cette orientation si de nouveaux éléments ou informations surviennent après l'adoption de la présente résolution dans la mesure où ces derniers justifieraient de s'y opposer.

Adopté à l'unanimité



RVSAD-2015-8608

**ORIENTATION DU CONSEIL – RÉOLUTION DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION
NO RH2015-544**

Approbation du renouvellement du recueil des conditions de travail du personnel de direction entre la Ville de Québec et l'Association du personnel de direction de la Ville de Québec 2013-2018

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme France Hamel, conseillère, district numéro 2

APPUYÉ PAR : M. Guy Marcotte, conseiller, district numéro 5

ET RÉSOLU PAR : le conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

QUE le conseil est favorable à la résolution no RH2015-544 – Approbation du renouvellement du recueil des conditions de travail du personnel de direction entre la Ville de Québec et l'Association du personnel de direction de la Ville de Québec 2013-2018;

QUE le conseil donne au maire l'opportunité de voter à l'encontre de cette orientation si de nouveaux éléments ou informations surviennent après l'adoption de la présente résolution dans la mesure où ces derniers justifieraient de s'y opposer.

Adopté à l'unanimité



RVSAD-2015-8609

**ORIENTATION DU CONSEIL – RÉOLUTION DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION
NO RH2015-573**

Approbation des lettres d'entente relatives à la rétrocession des activités de l'incinérateur et de l'usine de traitement des boues Tiru (Canada) inc. avec le Syndicat des employés manuels de la Ville de Québec, Section locale 1638 (SCFP) et le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Québec (FISA) et l'approbation des interventions de la Ville de Québec aux ententes intervenues entre Tiru (Canada) inc. et ses syndicats accrédités visant à donner suite à l'avenant no 1 concernant les régimes de retraite

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Marie-Julie Cossette, conseillère, district numéro 4

APPUYÉ PAR : M. Louis Potvin, conseiller, district numéro 6

ET RÉSOLU PAR : le conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

QUE le conseil est favorable à la résolution no RH2015-573 – Approbation des lettres d'entente relatives à la rétrocession des activités de l'incinérateur et de l'usine de traitement des boues Tiru (Canada) inc. avec le Syndicat des employés manuels de la Ville de Québec, Section locale 1638 (SCFP) et le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Québec (FISA) et l'approbation des interventions de la Ville de Québec aux ententes intervenues entre Tiru (Canada) inc. et ses syndicats accrédités visant à donner suite à l'avenant no 1 concernant les régimes de retraite;

QUE le conseil donne au maire l'opportunité de voter à l'encontre de cette orientation si de nouveaux éléments ou informations surviennent après l'adoption de la présente résolution dans la mesure où ces derniers justifieraient de s'y opposer.

Adopté à l'unanimité



RVSAD-2015-8610

**ORIENTATION DU CONSEIL – RÉOLUTION DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION
NO RH2015-583**

Approbation du renouvellement du recueil des conditions de travail des cadres de la Direction générale et des directeurs de service et d'arrondissement de la Ville de Québec 2013-2018

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Louis Potvin, conseiller, district numéro 6

APPUYÉ PAR : M. Guy Marcotte, conseiller, district numéro 5

ET RÉSOLU PAR : le conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

QUE le conseil est favorable à la résolution no RH2015-583 – Approbation du renouvellement du recueil des conditions de travail des cadres de la Direction générale et des directeurs de service et d'arrondissement de la Ville de Québec 2013-2018;

QUE le conseil donne au maire l'opportunité de voter à l'encontre de cette orientation si de nouveaux éléments ou informations surviennent après l'adoption de la présente résolution dans la mesure où ces derniers justifieraient de s'y opposer.

Adopté à l'unanimité



RVSAD-2015-8611

**ORIENTATION DU CONSEIL – RÉOLUTION DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION
NO RH2015-584**

**Approbation du renouvellement du recueil des conditions de travail des
employés professionnels non syndiqués de la Ville de Québec 2013-2018**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Louis Potvin, conseiller, district numéro 6

APPUYÉ PAR : M. Denis Côté, conseiller, district numéro 1

ET RÉSOLU PAR : le conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

QUE le conseil est favorable à la résolution no RH2015-584 – Approbation du renouvellement du recueil des conditions de travail des employés professionnels non syndiqués de la Ville de Québec 2013-2018;

QUE le conseil donne au maire l'opportunité de voter à l'encontre de cette orientation si de nouveaux éléments ou informations surviennent après l'adoption de la présente résolution dans la mesure où ces derniers justifieraient de s'y opposer.

Adopté à l'unanimité



RVSAD-2015-8612

**ORIENTATION DU CONSEIL – RÉOLUTION DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION
NO RH2015-589**

**Approbation du renouvellement de la convention collective entre la Ville de
Québec et l'Association des pompiers professionnels de Québec 2010-2018**

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme France Hamel, conseillère, district numéro 2

APPUYÉ PAR : M. Louis Potvin, conseiller, district numéro 6

ET RÉSOLU PAR : le conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

QUE le conseil est favorable à la résolution no RH2015-589 – Approbation du renouvellement de la convention collective entre la Ville de Québec et l'Association des pompiers professionnels de Québec 2010-2018;

QUE le conseil donne au maire l'opportunité de voter à l'encontre de cette orientation si de nouveaux éléments ou informations surviennent après l'adoption de la présente résolution dans la mesure où ces derniers justifieraient de s'y opposer.

Adopté à l'unanimité



RVSAD-2015-8613

**ORIENTATION DU CONSEIL – RÉOLUTION DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION
NO A2LS2015-045**

**Entente entre la Ville de Québec et la Maison des Premières Nations inc.,
relativement au positionnement d'une halte de service destinée aux usagers du
parc linéaire de la Rivière-Saint-Charles dans le secteur de la chute Kabir Kouba**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Guy Marcotte, conseiller, district numéro 5

APPUYÉ PAR : Mme Marie-Julie Cossette, conseillère, district numéro 4

ET RÉSOLU PAR : le conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

QUE le conseil est favorable à la résolution no A2LS2015-045 – Entente entre la Ville de Québec et la Maison des Premières Nations inc., relativement au positionnement d'une halte de service destinée aux usagers du parc linéaire de la Rivière-Saint-Charles dans le secteur de la chute Kabir Kouba;

QUE le conseil donne au maire l'opportunité de voter à l'encontre de cette orientation si de nouveaux éléments ou informations surviennent après l'adoption de la présente résolution dans la mesure où ces derniers justifieraient de s'y opposer.

Adopté à l'unanimité



RVSAD-2015-8614

**ORIENTATION DU CONSEIL – RÉOLUTION DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION
NO AP2010-691**

Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur la délégation au comité exécutif de certains pouvoirs relativement à la formation de comités de sélection, R.A.V.Q. 612

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Marie-Julie Cossette, conseillère, district numéro 4

APPUYÉ PAR : Mme France Hamel, conseillère, district numéro 2

ET RÉSOLU PAR : le conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

QUE le conseil est favorable à la résolution no AP2010-691 – Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur la délégation au comité exécutif de certains pouvoirs relativement à la formation de comités de sélection, R.A.V.Q. 612;

QUE le conseil donne au maire l'opportunité de voter à l'encontre de cette orientation si de nouveaux éléments ou informations surviennent après l'adoption de la présente résolution dans la mesure où ces derniers justifieraient de s'y opposer.

Adopté à l'unanimité



RVSAD-2015-8615

**ORIENTATION DU CONSEIL – RÉOLUTION DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION
NO BT2015-027**

Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur la circulation et le stationnement relativement aux permis de stationnement de véhicule d'autopartage, R.A.V.Q. 975

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Louis Potvin, conseiller, district numéro 6

APPUYÉ PAR : M. Denis Côté, conseiller, district numéro 1

ET RÉSOLU PAR : le conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

QUE le conseil est favorable à la résolution no BT2015-027 – Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur la circulation et le stationnement relativement aux permis de stationnement de véhicule d'autopartage, R.A.V.Q. 975;

QUE le conseil donne au maire l'opportunité de voter à l'encontre de cette orientation si de nouveaux éléments ou informations surviennent après l'adoption de la présente résolution dans la mesure où ces derniers justifieraient de s'y opposer.

Adopté à l'unanimité



RVSAD-2015-8616

**ORIENTATION DU CONSEIL – RÉOLUTION DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION
NO BT2015-029**

Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur le coût des permis et des licences, les taxes spéciales, la tarification de biens et de services et les autres frais relativement à la tarification applicable pour la délivrance d'un permis de stationnement de véhicule d'autopartage, R.A.V.Q. 980

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme France Hamel, conseillère, district numéro 2

APPUYÉ PAR : M. Guy Marcotte, conseiller, district numéro 5

ET RÉSOLU PAR : le conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

QUE le conseil est favorable à la résolution no BT2015-029 – Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur le coût des permis et des licences, les taxes spéciales, la tarification de biens et de services et les autres frais relativement à la tarification pour la délivrance d'un permis de stationnement de véhicule d'autopartage, R.A.V.Q. 980;

QUE le conseil donne au maire l'opportunité de voter à l'encontre de cette orientation si de nouveaux éléments ou informations surviennent après l'adoption de la présente résolution dans la mesure où ces derniers justifieraient de s'y opposer.

Adopté à l'unanimité



RVSAD-2015-8617

**ORIENTATION DU CONSEIL – RÉOLUTION DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION
NO PC2015-041**

**Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur la réalisation d'un
projet d'amphithéâtre multifonctionnel sur le site d'ExpoCité, R.A.V.Q. 984**

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Marie-Julie Cossette, conseillère, district numéro 4

APPUYÉ PAR : M. Guy Marcotte, conseiller, district numéro 5

ET RÉSOLU PAR : le conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

QUE le conseil est favorable à la résolution no PC2015-041 – Règlement modifiant le
Règlement de l'agglomération sur la réalisation d'un projet d'amphithéâtre
multifonctionnel sur le site d'ExpoCité, R.A.V.Q. 984;

QUE le conseil donne au maire l'opportunité de voter à l'encontre de cette orientation
si de nouveaux éléments ou informations surviennent après l'adoption de la présente
résolution dans la mesure où ces derniers justifieraient de s'y opposer.

Adopté à l'unanimité



**PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR
EXCLUSIVEMENT (15 MINUTES)**



PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL



RVSAD-2015-8618

CLÔTURE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT QUE l'ordre du jour est épuisé;

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Marie-Julie Cossette, conseillère, district numéro 4

APPUYÉ PAR : M. Guy Marcotte, conseiller, district numéro 5

ET RÉSOLU PAR : le conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

De clôturer la séance de ce 6^e jour du mois de juillet 2015 à 22 h 45 et de remercier
tous les intervenants pour leur collaboration.

Adopté à l'unanimité

Sylvain Juneau, maire

Robert Doré, directeur général et greffier